

## Contribution au Forum des acteurs et associations du patrimoine le 14/05/2011 à St-André Remarques sur le projet global et le site de Thorame-Haute-Gare

Remarques personnelles sur la base du dossier de présentation.

### Sur l'information des bénévoles

Il est normal et logique de s'adresser aux associations locales qui sont en prise directe avec le patrimoine. Il serait bon qu'à chaque étape de la construction du projet, les associations soient informées précisément, de même que la population. Depuis les premiers contacts avec les associations, il faut parfois faire la "chasse aux informations" pour suivre l'avancement du projet (la presse en a semble-t-il peu parlé ou sans rentrer dans le détail, alors que localement il existe plusieurs solutions pour communiquer facilement, sans compter les échanges fréquents entre associations).

### Questions et remarques sur la participation des bénévoles et des associations (telle que formulée dans le dossier de presse)

Je cite : « toute personne intéressée par le projet sera invitée à **participer** à la conception des Programmes Scientifiques et Culturels par **la production** de dessins, textes, iconographies, archives, objets... »

- Que faut-il entendre concrètement par *participer* ?

Les associations n'ont certes pas forcément les compétences ou les moyens de produire un travail scientifique, mais pourront-elles bénéficier d'un droit de regard sur ce travail ? Quelles peuvent être ses modalités de participation à long terme, c'est-à-dire au-delà de la conception des PCS ? Les associations pourront-elles participer aux structures décisionnelles de ces espaces comme semble l'indiquer le CR du Copil de mars 2001 (<http://museoa3v.files.wordpress.com/2011/03/cr-copil1.pdf>) : « Une fois les PSC établis, ils seront présentés pour chaque site et pour validation technique à une **Commission composée de techniciens partenaires et de représentants d'associations patrimoniales locales**. Les remarques formulées par cette Commission seront intégrées au projet dans un délai d'un mois. »

A l'attention des associations : Les associations peuvent-elles, doivent-elles se contenter d'une participation ponctuelle sur un élément précis de la construction du projet ?

- Que faut-il entendre concrètement par *produire* ?

Le Copil de mars 2011 est plus précis : «...les bénévoles des associations patrimoniales locales seront sollicités pour **apporter leurs connaissances et le fruit de leurs recherches** dans la production de textes, dessins, iconographies archives et objets sur la base des thématiques identifiées lors de l'approche transversale ».

Il s'agit donc pour parler clairement de transmettre des informations historiques et **de faire ou d'encourager des dons d'objets et de documents anciens**. De prime abord, il me paraît impensable de donner (à titre personnel comme au titre d'association) des objets ou des documents dont nous n'aurions plus la maîtrise par la suite, et ce quelque soit le site concerné.

A l'attention des associations : quelle peut être la valorisation des travaux bénévoles ? Faut-il se défaire des collections ? Quelles sont les missions des associations ? Et quelles seront-elles une fois ce projet réalisé ?

### Remarques globales sur l'invitation à participer des bénévoles

- **Quelle est la contre partie pour les associations de cette mobilisation bénévole ?** Qu'offre le Pays en retour ? Quel est l'intérêt des associations locales dans ce projet ?
- Quid de "l'après mobilisation" pour le PCS ?

**Quel type de partenariat sur le long terme peut-on construire ensemble ?** Quel rôle les associations pourront-elles être amenées à jouer sur les autres projets qui entourent la création des espaces muséographiques ? Ne pourrait-on pas envisager un partenariat plus poussé, éventuellement sous forme de convention, d'un contrat moral ou écrit ?

## Deux mots sur l'appropriation du projet par les populations

Pour l'instant elles sont peu informées, voire pas du tout au courant. Les associations peuvent jouer un rôle d'intermédiaire à condition qu'elles soient bien intégrées au projet.

- N'oublions pas le rôle des résidents secondaires

Il ne faut pas oublier les résidents secondaires qui représentent une sorte de "majorité silencieuse". En effet ces populations, souvent nouvelles, viennent avec leur propre sensibilité et un regard extérieur qui peut être bénéfique. S'il existe plusieurs profils de résidents secondaires (personnes originaires du pays, habitués depuis plusieurs dizaines d'années, éphémères, nouveaux curieux...), on constate souvent, et peut être de plus en plus souvent, un intérêt pour le patrimoine naturel et culturel. Car ce qu'ils viennent chercher c'est une certaine préservation du cadre de vie incluant une large dimension patrimoniale notamment sur le bâti. C'est une chose que je constate chez de nouveaux arrivants qui se montrent intéressés par nos activités.

## Le site de Thorame-Haute-Gare

Sur le contenu du projet

Je cite :

- « ... sera dédié à l'histoire des draperies en lien avec le pastoralisme. »
- « La localisation de cet espace muséographique dans **un lieu non représentatif de l'activité drapière**, permettra de montrer **les liens qui unissent l'ensemble des éléments patrimoniaux du pays A3V et de faire un parallèle avec l'histoire de la ligne des Chemins de Fer de Provence**. En effet, la ligne ferroviaire constitue un patrimoine très structurant et très intéressant à l'échelle du territoire (avec notamment de nombreux ouvrages d'art) et **ses liens avec le développement d'une activité industrielle sont forts.** »

On mélange donc 4 ou 5 thématiques différentes :

- **draperies** (Thorame est aussi concernée mais dans une moindre mesure que d'autres communes)
- **pastoralisme** (ancien et actuel, c'est vaste)
- **l'ensemble des éléments patrimoniaux** du Pays A3V (c'est très vaste ! Le site de la gare serait donc une sorte de trait d'union des différents espaces muséographiques ? Trait d'union logistique, trait d'union thématique via le train ?)
- parallèle avec **l'histoire de la ligne ; un patrimoine** très structurant (dans quelle mesure l'histoire de la ligne pourra-t-elle être traitée dans cet ensemble ? Et plus spécifiquement l'histoire du dernier tronçon Annot - St-André-de-Méouilles (les-Alpes depuis 1927), avec ses différents ouvrages d'art ? (Le tunnel de La Colle-St-Michel mérite à lui seul une vraie place).
- le **développement industriel lié au train** (à préciser. Attention au fait qu'on n'est plus dans la même période historique entre l'émergence des draperies et l'arrivée du train, certaines industries vont aussi décliner malgré la présence du train ou indépendamment).

De toute évidence, à ce stade, le projet de Thorame manque de clarté, de structuration et peut être de cohérence. On est sur des thématiques et des périodes larges. En un mot, quel est le dénominateur commun de ce projet ? Le thème central du musée reste-t-il l'industrie drapière ? En gardant à l'esprit que la draperie Trotabas serait à terme le site à valoriser, que resterait-il à Thorame ?

### **Questions et remarques générales sur l'implantation d'un musée sur ce site (et sur le territoire de la commune de Thorame-Haute)**

Comment cet espace pourra-t-il être relié au reste du territoire thoramien ? On est d'accord pour dire qu'il ne faut pas en faire un projet "hors sol", mais le choix de la thématique "draperies" et l'éloignement du site par rapport au chef-lieu ne plaident pas beaucoup pour un enracinement local et une appropriation par chacun...

Sans faire du "chauvinisme de clocher", il me paraît important de faire un travail de présentation de ce lieu situé "au milieu de nulle part", au-delà du travail de re-contextualisation, de le replacer dans l'ensemble du territoire (ce qui est bien pris en compte), mais aussi plus spécifiquement vis-à-vis de celui du territoire de la commune auquel il se rattache par l'histoire, la géographie et le découpage administratif.

Thorame-Gare (ou "La Fleur" pour les Thoramiens) présente une double curiosité : la gare et l'implantation de la chapelle de N.-D. de la Fleur qui constitue un élément de patrimoine local important au-delà du bâtiment de la chapelle lui-même. C'est un objet patrimonial à part entière qui nous renvoie aux traditions et à la vie religieuse très anciennes, qui illustre un pan de l'histoire locale. Sa seule présence justifie un travail de présentation-médiation aux yeux des visiteurs. Je crois comprendre que le projet prend en compte cet aspect, mais cela ajoute encore une thématique supplémentaire aux précédentes...

Un projet dans les villages-centres de Thorame serait justifié pour assurer le maintien des commerces parfois en sursis (plusieurs disparitions ces dernières années à Thorame-Haute), pour revitaliser l'animation locale, la vie économique et sociale (même s'il est prévu de valoriser les productions locales). Plusieurs équipements touristiques nécessitent un nouveau souffle (campings, centre de ski de La Colle, éventuellement le Lac des Sagnes, etc). Le territoire du "Pays de Thorame" souffre à mon sens d'un manque de projet de développement global et cohérent qui lui soit propre.

On peut souhaiter une meilleure distribution de la fréquentation touristique sur le territoire du Pays sans empêcher un renvoi vers les sites "réputés culturels" (Colmars par exemple).

### **Plus largement sur le patrimoine du Pays**

(idées partagées avec Benoît Giraud)

Il manque une vision globale du patrimoine, une politique qui prenne en compte le patrimoine dans sa globalité comme un élément à part entière de la qualité du cadre de vie, et comme une ressource pour le développement du territoire. En clair, il faut une politique du patrimoine comme il existe une politique des transports, du tourisme, des équipements... Cet aspect devrait faire l'objet d'une réflexion approfondie avec les élus, les différents acteurs du patrimoine, et des personnalités extérieures qui auraient l'expérience de ce type de pratiques.

On ne peut pas établir de hiérarchie entre les patrimoines, et on ne peut pas laisser de côté certains secteurs importants sous prétexte qu'ils ne sont pas "vendeurs" (comme le patrimoine religieux par exemple). Peut-on aborder un aspect du patrimoine sans aborder ses autres aspects ?

On pourrait imaginer concevoir une **sorte de conservatoire du patrimoine** du Pays qui s'intéresserait à **tous ses aspects dans leurs globalités**. (Le projet muséographique peut-il être cet instrument ?) Ce lieu doté de personnel compétent pourrait se rapprocher d'un **centre d'interprétation** pour les visiteurs comme pour la population et agir pour la préservation du patrimoine. Il pourrait aider les associations dans leurs démarches sans nécessairement se substituer à elles. (Est-ce l'ambition du projet ?)

#### **Dernière réflexion en faveur de la préservation du "petit patrimoine" dans sa globalité**

L'investissement "dans la pierre", dans le patrimoine bâti, constitue malgré son coût un investissement "durable" car c'est un investissement sur le long terme. C'est-à-dire qu'il assure la transmission de monuments uniques et plus largement d'un cadre de vie partagé par plusieurs générations. Il relie le passé et le présent. Il rappelle que le territoire ne s'est pas construit tout seul et qu'il est le fruit d'une histoire très ancienne. Cela est d'autant plus important dans la période actuelle de renouvellement de la population.